



AR PREFECTURE

016-200054047-20160706-2016\_07\_06\_8-DE  
Reçu le 19/07/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** la location de la salle des fêtes à Mme STEPHENS pour des cours de danses « ZUMBA » ;
- **APPLIQUE** les tarifs proposés pour la salle des Fêtes soit 50 € mensuel pour la période chauffée d'octobre à mars et de 30 € mensuel pour septembre et d'avril à juillet.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 13 juillet 2016



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

